

L'Aubonne / Le Toleure © Emilie Hanus

## Factsheet

# Perle de rivière L'Aubonne / Le Toleure (VD)



Statut de protection:  
Insuffisant

## Particularité

Le Toleure en tant que cours d'eau d'origine karstique possède de nombreuses résurgences et sources jaillissantes très impressionnantes.



L'Aubonne et le Toleure prennent naissance au pied du Jura vaudois. Ces rivières sont issues de deux exutoires d'un même système complexe d'aquifères karstiques. Leur régime hydrologique est ainsi fortement dépendant du niveau de la nappe souterraine. De par leur fonctionnement hydrologique particulier et connecté souterrainement, ces deux rivières sont donc liées, tout comme les sources de la Malagne, d'Etremble et de Mollens qui sont associées au même complexe d'aquifères. Cette particularité rend ces rivières très vulnérables et mérite que leur tête de bassin versant soit protégée, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

## Le cours d'eau

Les sources de l'Aubonne et du Toleure sont des résurgences issues du réseau karstique jurassien. L'émergence principale de l'Aubonne est diffuse et forme une vaste zone humide en contrebas du village de Bière (VD). Le Toleure, quant à lui, prend naissance dans le vallon boisé situé au nord de Saubraz, sous forme de plus d'une douzaine de résurgences temporaires. En dehors de la traversée du village de Bière, le cours de l'Aubonne et celui du Toleure sont naturels jusqu'à leur confluence, située juste en amont du barrage au lieu-dit «La Vaux». On recense toutefois quatre seuils sur l'Aubonne qui perturbent la libre migration piscicole alors que les eaux du Toleure sont perturbées par des apports d'eaux de moins bonne qualité en provenance de la Saubrette. Il s'agit malgré tout de tronçons où l'hydrologie est encore naturelle ce qui leur confère une valeur importante au niveau piscicole (cours d'eau de référence cantonale).

Ces deux rivières décrivent un tracé peu sinueux au fond de vallons boisés encaissés. Leur régime est de type nivo-pluvial jurassien, caractérisé par des hautes eaux lors de périodes pluvieuses (printemps) et en fin d'année, avec des maxima correspondant à la fonte des neiges. Il s'agit de cours d'eau calcaires, à pente et débit moyens. En raison de la géologie karstique du Jura qui favorise l'infiltration des eaux dans le sous-sol, la densité des cours d'eau est faible dans cette région de la Suisse, la valeur biologique de ces rivières est donc élevée et elles sont particulièrement vulnérables à toute perturbation dans leur bassin versant.

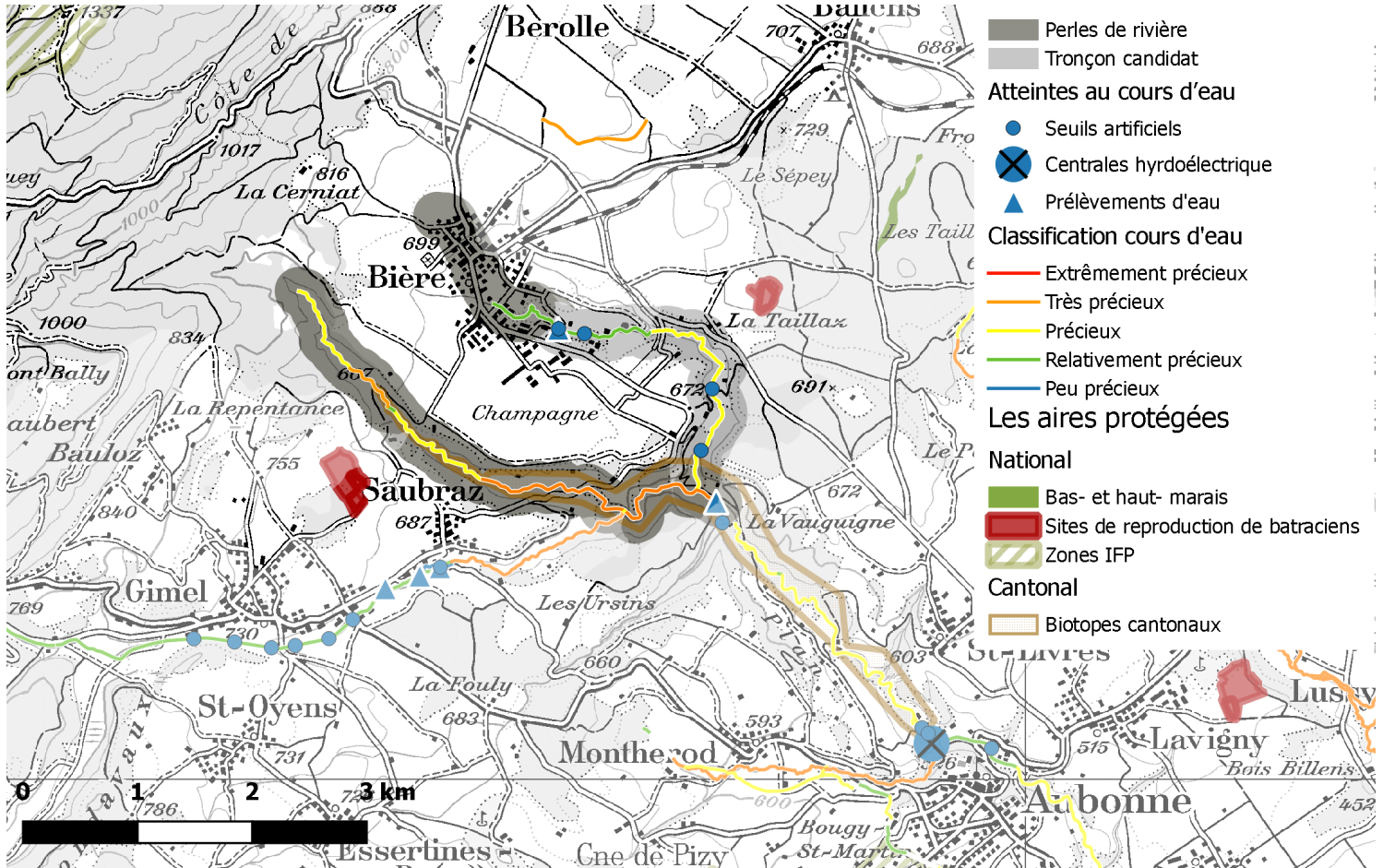
## Milieus naturels et espèces

Le tronçon amont de l'Aubonne possède une valeur particulièrement importante pour la conservation de la faune piscicole et astacicole (écrevisses). Des populations stables de géniteurs de truites de rivière y sont présentes, ainsi qu'une population relique et isolée d'écrevisses à pattes blanches (écrevisse indigène). Ces espèces sont fortement menacées par la dégradation générale des rivières et de la qualité de l'eau ainsi que par la propagation de maladies. La protection de ces deux espèces représente un enjeu très fort de conservation pour la région. Le Toleure possède également une valeur biologique particulière car il abrite une grande diversité de macroinvertébrés spécialisés, tel *Dinocras megacephala*. La répartition de ce plécoptère vulnérable en Suisse se limite en effet à l'ouest de la Suisse (Jura et Plateau).

L'aspect singulier et encore préservé de la zone humide des sources de l'Aubonne et des résurgences du Toleure en font, de plus, des sites de haute valeur paysagère.

## Points clés

- Type de perle: bassin versant
- Périmètre: de leur source jusqu'à leur confluence
- Typologie de cours d'eau: typique du Jura calcaire, à pente et débit moyens
- Linéaire perle: 7.4 km
- Milieux naturels: résurgences, sources temporaires, vallons boisés sauvages
- Espèces: truite de rivière, écrevisse à pattes blanches, Perlidae, castor



Source fonds de cartes: Office fédérale de topographie

## Statut de protection et menaces potentielles

### Objectifs à atteindre

Pour L'Aubonne:

- Amélioration du statut de protection.
- Amélioration de l'habitat de l'écrevisse à pattes blanches.
- Assainissement des obstacles à la libre migration piscicole.

Pour le Toleure:

- Amélioration de la qualité de l'eau de la Saubrette (affluent).

Le cours amont de l'Aubonne et du Toleure ne font pas partie de biotopes protégés, mais ils sont inscrits à l'inventaire cantonal des monuments naturels et des sites du canton de Vaud. Seule l'embouchure de l'Aubonne dans le lac Léman est inscrite dans l'inventaire des zones alluviales d'importance nationale. Les cours amont du Toleure et de l'Aubonne sont englobés dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Jura vaudois et cette région est reconnue en tant que géotope d'importance. Le cours du Toleure constitue une liaison amphibie importante associée à la place d'armes de Bière qui renferme un complexe de milieux humides et secs de grande valeur écologique, dont notamment la source de l'Aubonne. La confluence de l'Aubonne et du Toleure se situe au niveau de l'Arbortum national de l'Aubonne, site paysager qui poursuit un objectif à la fois scientifique, éducatif et récréatif.

Bien que le Toleure et l'Aubonne bénéficient globalement d'une bonne qualité d'eau dans leur partie amont, le cours de la Saubrette qui se jette dans le Toleure, influence négativement la qualité biologique de l'eau de ce dernier.